



Le Secrétaire Général,

EI MAA TAPU FENUA ITI
EI FAITO ITE MAITAI NO TE TAATOA
EI MAA OHIPA PAPU

- UNE TERRE
- UNE EDUCATION
- UN EMPLOI

Papeete, le 29 Avril 2010

A

**Monsieur le Président
De la République Française**

Monsieur le Président,

En ce 1^{er} mai, fête des travailleurs, nous nous permettons de vous interpellier sur les engagements que l'Etat a pris envers la Polynésie française.

La Polynésie française s'enfonce dans la crise économique et sociale depuis 2004. La confédération A TI'A I MUA, forte de ses valeurs de défense de la démocratie et des intérêts des salariés, tente de faire prendre conscience aux élus de leurs responsabilités immenses dans cette situation. Sans succès. L'intérêt général est gravement menacé par les dérives des élus politiques qui ont oublié leur mission première : être au service du peuple.

En 2008, vous avez entrepris la réforme de l'indemnité temporaire de retraite. Même si nous avons trouvé la méthode contestable, nous avons convenu qu'il fallait faire la réforme de cet avantage qui générait des abus inacceptables pour les contribuables. Nous avons simplement demandé à ce qu'un régime contributif, donc équitable, lui soit substitué afin que les fonctionnaires ayant exercé la plus grande partie de leur carrière dans les outre-mers, aient un revenu de remplacement acceptable au moment de liquider leur pension. Le Secrétaire d'Etat avait parfaitement compris cette juste revendication et avait affirmé haut et fort que la réforme que vous souhaitiez ne visait pas à faire des économies de bout de chandelle mais à rétablir une équité entre tous les citoyens de la République.

Un document signé du Secrétaire d'Etat et des organisations syndicales engageait l'Etat à mettre en place ce régime complémentaire de retraite contributif. Or après plus d'un an, nous constatons que l'Etat n'a rien fait et ne semble pas avoir la volonté de faire quoique ce soit à ce sujet. Nous n'osons imaginer que la signature d'un ministre de la République n'a aucune valeur, aussi, nous avons l'honneur de vous interpellier afin que cet engagement de l'Etat soit suivi d'effet.

Par ailleurs, depuis 2004, la Polynésie française s'enfoncé dans la crise politique. Cette crise politique a des répercussions dévastatrices sur l'économie par la perte de confiance des investisseurs privés qui exportent de plus en plus leurs capitaux plutôt que d'investir et créer de l'emploi. Dans le même temps, les transferts de l'Etat se tarissent aggravant encore une situation difficile. Depuis 2008, nous assistons à une augmentation vertigineuse du chômage qui contrairement aux DOM n'est pas amortie par une couverture sociale adaptée. Les polynésiens ne pourront rester longtemps dans cette situation et nous craignons sérieusement une explosion sociale.

Lors de vos vœux à l'Outre-mer, vous avez déclaré, à juste titre : « Je pense à la Polynésie française qui, malgré plusieurs réformes, n'a pas su trouver la stabilité politique à laquelle elle aspire. Je suis persuadé que les Polynésiens sont consternés par ces renversements d'alliances systématiques. A l'heure où chacun devrait mobiliser toute son énergie pour faire face à la crise, cette instabilité chronique est intolérable pour les Polynésiens qui souffrent. Et bien je vais engager cette année, une réforme de leur mode de scrutin et du mode de fonctionnement institutionnel local, afin de garantir plus de stabilité aux majorités élues, et donc une capacité à envisager l'action politique et publique dans la durée. La Polynésie a le droit au sérieux de ses élus, et non pas à une vaste comédie où les ennemis d'hier deviennent les alliés d'aujourd'hui. »

Les derniers évènements, nous montrent que l'urgence est réelle sur ce point et nous espérons que la fin de la récréation sera très vite sifflée. Vous avez raison de dire que l'abréviation d'un mandat électif est un acte grave en démocratie, mais quand ce mandat est détourné à des fins personnelles et que la confiance des électeurs a été bafouée, il est nécessaire de redonner la parole aux citoyens.

Chaque jour que nous perdons dans ces manœuvres politiciennes, enfonce encore un peu plus les polynésiens dans la désespérance. Aussi, avons-nous l'honneur de solliciter de votre haute autorité, la dissolution de l'Assemblée de la Polynésie française.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

YAN Tu